

Bulletin-Info



Novembre - Décembre 2006
Volume 10, Numéro 6

Dans ce numéro

1 Nouveaux membres

2 Nouveaux membres (suite)

3 Le coin du grutier

4 Le coin du grutier (suite)

Félicitations !

À vendre

Bur. : 418-650-1877
Bur. : 800-268-7318
Fax : 418-650-3361
Courriel : apmlq@videotron.ca
Site Web : apmlq.com

APGQ

L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DE GRUES DU QUÉBEC

NOUVEAUX MEMBRES

Membres réguliers

3286949 CANADA INC. / Excavation Gricon

Membre #1662

Monsieur Mauro Grilli
2068, bord du Lac
Île Bizard (Québec)
H9C 1A4
Tél. : 514-829-9789

Bienvenue !

Membres associé (APGQ)

Cropac Levage Inc.

Membre #1660

Monsieur Patrick Tremblay
4200, autoroute Chomedey (aut. 13)
Laval (Québec)
H7R 6E9
Tél. : 450-625-4738

REMORQUES LEWIS
499, chemin du Grand Rang
La Présentation, St-Hyacinthe (Québec)
J0H 1B0
Tel. : (450) 796-5656
Fax : (450) 796-5609
Sans frais : 1-877-796-5656
Info@remorqueslewis.com
<http://www.remorqueslewis.com>

Jacques Lewis
Président

CARGOS FERMÉS DE TOUTES DIMENSIONS
PETITES REMORQUES
MINI-ÉQUIPEMENTS YANMAR
BENNES BASCULANTES
BOTTOM DUMP
REMORQUES DROITES
TÉLÉSCOPIQUES
SURBAISSÉES
FARDIERS

**REMORQUES
LEWIS**

REGROUPEMENT DES LOUEURS DE
VÉHICULES DU QUÉBEC

RLVQ



NOUVEAUX MEMBRES (suite)

Membres réguliers (APGO)

ACIER RICHARD LTÉE

Membre # 5053

Madame Danielle Campbell
37, de Granby
Gatineau (Québec)
J8R 3X5

Tél. : 819-643-4464

LES SOUDURES J.M. TREMBLAY (1987) INC.

Membre # 5045

Monsieur Pierre Tremblay
1303, route 132
Saint-Anicet (Québec)
J0S 1M0

Tél. : 450-264-5312

TRANSPORT CLERMONT INC.

Membre # 5047

Monsieur Yvan Gaudrault
65, boul. Notre-Dame
Clermont (Québec)
G4A 1C2

Tél. : 418-439-3927

GRUES MOBILE VEILLEUX INC.

Membre # 5049

Monsieur Sylvain Veilleux
255, chemin de la Beauce
Beauharnois (Québec)
J6N 3K1

Tél. : 450-429-7489

GRUES BOURGEOIS INC.

Membre # 5051

Monsieur Émilien Bourgeois
390, rue Lavérendrye
Longueuil (Québec)
J4G 2S2

Tél. : 450-651-9361

S.N.R. SERVICE DE GRUE INC.

Membre # 5054

Monsieur Serge Guilmain
C.P. 12571, Succ. Ste-Rosalie
St-Hyacinthe (Québec)
J2R 1S1

Tél. : 450-799-3472

GRUES RIVE-NORD INC.

Membre # 5044

Monsieur Réjean Caron
2896, boul. Dagenais Ouest
Laval (Québec)
H7P 1T1

Tél. : 450-628-4440

LES GRUES MAXI J.A.L. INC.

Membre # 5046

Monsieur Jules Lessard
3420, de la Licorne
Terrebonne (Québec)
J6X 3Z7

Tél. : 514-984-4206

LECAVALIER TRANSFERT

Membre # 5048

Monsieur Daniel Lussier
8278, rue Pascal Gagnon
St-Léonard (Québec)
H1P 1Y4

Tél. : 514-328-4888

TREMBLAY GRUES SERVICE INC.

Membre # 5050

Monsieur Yvon Tremblay
85, boul. Bord de l'eau
Valleyfield (Québec)
J6S 0A2

Tél. : 450-371-3881

2645-3308 Inc. / Soudure GR

Membre # 5052

Madame Isabelle Rouleau
668, chemin Dion
Sherbrooke (Québec)
J1R 0R8

Tél. : 819-823-8815

LES GRUES NORDIQUES / 4218841 CANADA INC.

Membre # 5055

Monsieur Julien Bilodeau
672, rue du Rivage
Val d'Or (Québec)
J9P 6C1

Tél. : 819-825-3002



LE COIN DU GRUTIER

Comme vous pouvez le constater, 13 nouveaux membres se sont joints à l'association des propriétaires de grues du Québec (APGQ), portant ainsi le nombre total de membres à 31. Ce nombre, jamais atteint depuis les 10 dernières années permet à l'APGQ d'être de plus en plus représentative auprès des différents ministères et donneurs d'ouvrage. Cette progression fulgurante ne s'est pas faite sans efforts et nous tenons à souligner le travail assidu accompli par Mme Julie Gendron. Par cet engagement, les membres de l'APGQ se donnent un poids important et peuvent bénéficier des différents services offerts par la permanence de l'association dont le service conseil au numéro sans frais 1-800-268-7318.

Lundi, le 18 décembre 2006, vos représentants ont rencontré les responsables du ministère des Transports pour finaliser les discussions sur les problèmes rencontrés lors de l'émission de permis spéciaux au cours des derniers mois. Cette réunion, tenue dans un bon climat de collaboration, faisait suite à la rencontre du 15 novembre dont nous vous avions transmis le résumé par fax le 11 décembre (copie jointe en annexe).

Permis spécial de circulation :

Concernant la capacité des pneus (tolérance de 10%), la situation demeure celle présentée dans notre fax du 11 décembre. Vous pouvez donc renouveler le permis spécial annuel d'une grue bénéficiant d'une tolérance de 10% jusqu'au 1^{er} mai 2007. Après le 1^{er} mai 2008, vous devrez avoir équipé ces grues de pneus de la bonne capacité. Pour les grues où des modifications majeures aux véhicules (au delà du changement de pneus et de jantes) sont requises, il sera possible de renouveler les permis pour les grues existantes jusqu'à la fin de leur vie utile sur présentation d'une attestation d'un ingénieur à l'effet que les modifications sont majeures. Il est cependant à noter que ce problème ne touche qu'une quantité très limité de grues.

Pour les remorques, la position du ministère demeure comme énoncée dans notre fax du 11 décembre. Cependant, après discussions, la condition à l'effet que l'ensemble de véhicule doive respecter le Règlement sur les normes de charges et de dimensions général reste à finaliser et des assouplissements restent possibles. De plus, la liste d'accessoires permis sera incluse au nouveau règlement sur le permis spécial de circulation qui sera publié au début 2007. Cette liste sera révisée conjointement avec l'APGQ.

Les tableaux de limitation de charges 1,2,3 et 4 de l'annexe du règlement continueront de pas être appliqués aux grues en classe 6 comme par le passé. (suite page 4)

Le marché de la construction se porte bien

Le 4 décembre dernier, la Commission de la Construction du Québec faisait connaître ses prévisions pour 2007. Ainsi, malgré un ralentissement en 2007, la CCQ prévoit que l'activité de construction demeurera près des niveaux records. Il s'agit là d'excellentes nouvelles pour tous nos membres impliqués dans l'industrie de la construction. Nous joignons à ce bulletin une copie du communiqué pour votre information. Nous vous souhaitons une excellente année 2007 sous le signe de la prospérité et de la croissance.



Louis Pariseault, C.d'A.Ass.
Courtier en Assurance de dommages
Vice-Président
lpariseault@gaudreaudemers.com

5095 Boul. Jean-Talon Est, bureau 2003
Montréal QC H1S 3G4
Tél. : 514-374-9944
1-877-860-1412
Fax : 514-374-2923



Tests de pneus simples :

Depuis maintenant près d'un an, l'APGQ avec la collaboration de 5 de ses membres a procédé à la prise d'empreinte de pneus simples dans le but de démontrer que les pneus simples ne sont pas plus dommageables que les pneus jumelés sur la chaussée pour ainsi pouvoir éliminer la pénalité de 1000 kilos en dégel. Le Ministère déposait les résultats préliminaires de l'étude qui, malheureusement ne sont pas concluants. Les différents calculs et simulations tendent à démontrer que le pneu simple est légèrement plus agressif sur la base de la route, ne justifiant pas le retrait de la pénalité.

Compte tenu des problèmes rencontrés par l'industrie avec cette pénalité en dégel, les représentants du Ministère se montrent ouverts à évaluer la possibilité d'appliquer le principe de l'utilisateur/payeur pour le retrait de la pénalité. Cette pratique est d'ailleurs déjà utilisée dans d'autres spécialités de transport. L'APGQ fournira des données de parcours et de kilométrages des différentes grues impliquées afin de finaliser ce dossier, espérons-le, avant le prochain dégel.

Nouveau règlement sur le permis spécial de circulation :

Étant donné que plusieurs rumeurs circulaient dans le marché sur les modifications apportées au règlement sur le permis spécial, les responsables du Ministère ont présenté aux participants un résumé des changements pouvant affecter l'industrie des grues. De façon générale, les modifications ne devraient pas toucher l'industrie sauf administrativement parlant. Certaines questions ont été soulevées et celles-ci seront discutées plus spécifiquement lors d'une rencontre MTQ-APGQ préalable à la pré-publication du nouveau règlement au printemps 2007.

Comme vous pouvez le constater, les dossiers et les défis ne manquent pas pour notre industrie. La nouvelle mobilisation des acteurs de l'industrie aidera l'APGQ à porter le bon message aux différents intervenants.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à nous contacter au 1-800-268-7318.

FÉLICITATIONS

Nous tenons à féliciter M. Jasmin Douville (administrateur au conseil d'administration de l'APMLQ) et sa conjointe Maryse pour la naissance de leur poupon Tristan. Son poids est de 7.12 lbs et il mesure 20.5 pouces.

Beaucoup de bonheur aux nouveaux parents !!



ASSURANCES MICHEL BROSSEAU Ltée

Cabinet de Services Financiers

Vincent Fréchette, FPAA, C.d'A.Ass.
Vice-président exécutif
Courtier en assurance de dommages

5665 Royalmount, Suite 200
Ville Mont-Royal
(Québec) H4P 2P9

Téléphone : (514) 288-9141
Sans frais : 1 (800) 361-0610
Télécopieur : (514) 288-9824
Cellulaire : (514) 953-9719
Courriel : vfrechette@ambinc.ca

ÉQUIPEMENT FÉDÉRAL KOMATSU

Équipement de Qualité • Service technique expert

Tél.: 514-636-4950 / 800-881-9828 • Fax: 514-636-4087
www.federal-equip.com

PIÈCES ET SERVICE
Toutes marques

À VENDRE

Les Entreprises A.L.O. Pomerleau Ltée
Tél. : 418-427-2136 ou 418-427-2133

- Souffleuse Sicard détachable, moteur Perkins refait à neuf avec rouleau à vis en surplus. 12 500.00 \$.

